

#77

Quel demain ?

XAVIER LEPINE²³

Dans quel environnement évolueront les banques de demain ? Nous avons trois issues possibles :

- **[#1] Celle de Jean Tirole** qui, dans notre univers de fonctionnement économique globalisé, anticipe des taux nominaux et réels durablement bas en Occident et par voie de conséquence une stagnation séculaire.
- **[#2] Celle d'Alain Madelin** qui nous annonce l'hyper-croissance grâce à l'économie de la connaissance. Le coût d'accès à la connaissance décroît marginalement, le coût de l'argent n'a jamais été aussi faible et nous rentrons dans l'ère des aménités de la vie, allongement, qualité de vie, robotisation...
- **[#3] Celle de Jacques Attali** qui, il y a 5 ans, nous annonçait « tous ruinés dans 10 ans ». Ces annonces ne sont pas contradictoires, elles nous informent simplement que nous sommes en disruption généralisée et que notre avenir nous appartient mais est plus incertain que jamais.

La prise de conscience que les problématiques sont liées est de plus en plus forte, et si nous sommes proches de la quadrature du cercle, la solution est une question de volonté politique. Certains risques sont à court terme, d'autres à moyen terme mais ce qui ne doit pas pour autant retarder leur

²³ Ce texte a été co-rédigé avec Pierre Blanc (Athling) à partir d'un extrait de La Lettre de La Française du 25 janvier 2015 (« Ca va péter ? »).

prise en compte par les banques et leur traitement car ils nécessitent aussi du temps !

- ***Economique*** : déflation pour certains pays, inflation non gérable pour d'autres, augmentation du chômage, effondrement d'une ou plusieurs institutions financières, crises fiscales, bulles sur le prix de certains actifs ;
- ***Ecologique*** : catastrophes naturelles ou d'origines humaines ;
- ***Géopolitique*** : chute de gouvernements, conflits militaires entre Etats, utilisation d'armes de destruction massive, attaques terroristes ;
- ***Sociétal*** : crise hydrique, crise alimentaire, profonde instabilité sociale, pandémie d'infections virales, le tout conduisant entre autre à des migrations involontaires à large échelle ;
- ***Technologique*** : pannes informatiques de grands systèmes, fraude ou vol de données, cyberattaque.

Xavier Lépine

Président du Directoire de La Française

#78

Une banque propre ?

XAVIER LEPINE²⁴

Lorsque l'électricité a commencé à remplacer le gaz de l'éclairage en ville, il y avait trois attitudes : ceux qui ne croyaient pas à la disruption (ça ne va pas marcher), ceux qui y croyaient à fond et ceux qui se disaient « *dans un premier temps la position établie des producteurs de gaz pour l'éclairage de ville leur permettront de mettre en difficulté les producteurs d'électricité qui ne sont pas encore rentables mais demain ils seront là* ». C'est ce que nous avons vécu de nouveau avec la bulle Internet, et d'une certaine manière ce qui se passe avec le pétrole de schiste... la vertu est au milieu des extrêmes et la vieille économie continuera d'exister mais la nouvelle économie connaîtra des taux de croissance supérieurs. Quelles sont les banques les mieux placées ? Les mastodontes qui ont les moyens financiers pour investir mais dont la lourdeur les empêche de s'adapter (cf. Kodak) ou les FinTechs financièrement moins établies mais agiles ?

Quoiqu'il en soit, la décarbonisation est un thème central pour la banque de demain. Les investissements iront vers la voiture électrique ou à hydrogène, le smart grid, ou l'immobilier durable. Il en est de même pour tout ce qui touche à la santé. Le rêve d'immortalité de l'Homme est plus prégnant que jamais. Les biotechs, l'Internet des objets, les services médicaux... la banque a devant elle de nouveaux territoires à défricher !

Xavier Lépine

Président du Directoire de La Française

²⁴ Ce texte a été co-rédigé avec Pierre Blanc (Athling) à partir d'un extrait de La Lettre de La Française du 25 janvier 2015 (« Ca va péter ? »).

#79

Quel banquier demain ?

XAVIER LEPINE²⁵

Pour reprendre des concepts en usage dans l'immobilier, si la « vétusté » des hommes est de plus en plus retardée, quand leur « obsolescence » au travail intervient de plus en plus tôt dans la vie, compte tenu en particulier des problématiques posées par la capacité d'adaptation des personnes. Au fond, les évolutions du travail pourraient se résumer à quatre situations :

- *[#1] Un travail à faible valeur ajoutée non répétitif (plombier, serveur, aide à la personne...), qui procurera toujours des emplois.*
- *[#2] Un travail à faible valeur ajoutée répétitif, qui est condamné.*
- *[#3] Un travail à forte valeur ajoutée répétitif, qui est lui aussi condamné. Pensons simplement, à titre d'exemple, aux possibilités ouvertes par le bilan de santé à distance, analysé par un système expert qui délivrera l'ordonnance...*
- *[#4] Un travail à forte valeur ajoutée non répétitif, qui emploiera des personnels très qualifiés, très adaptables, sources de techniques, technologies et services innovants.*

Remarquons que cette évolution pourrait, au plan purement économique, s'avérer positive pour l'Occident... Si l'on admet que la machine et le robot vont de plus en plus aider l'homme au travail et même le remplacer, la main d'œuvre ne va plus représenter qu'une faible part marginale dans les coûts des facteurs de production. Nous entrons dans un système où le produit à

²⁵ Ce texte a été co-rédigé avec Pierre Blanc (Athling) à partir d'un extrait d'INVESTNEWS du mois d'avril 2015 (« Vers une finance plus responsable »).

faible comme à forte valeur ajoutée pourra être fabriqué n'importe où. La concurrence pourra jouer sur la fiscalité, le coût du transport, l'origine des matières premières... mais pas forcément sur le coût du travail. Quelles conséquences au plan sociétal ? Une telle évolution du travail n'ira naturellement pas sans poser d'importants problèmes sociétaux. En outre, en dehors des questions, essentielles pour eux, liées à l'emploi, la prévision de vie des gens en France reposait jusqu'ici sur trois paramètres principaux : la répartition, la résidence principale et le contrat en euros. Ces trois phénomènes sont terminés. Mais, la répartition de cette richesse est tout sauf homogène. L'évolution du coefficient de Gini montre que cette répartition s'est faite en grande partie au profit d'un nombre limité de gens depuis les années 80. En gros depuis la deuxième guerre jusqu'aux années 80, on a assisté à l'émergence d'une classe moyenne. Depuis, on a noté une stabilité puis une diminution de la richesse de la classe moyenne avec l'apparition d'une paupérisation et d'ultra-riches.

Xavier Lépine

Président du Directoire de La Française